

(réalisatrice d'émissions culturelles à la chaîne française de Radio-Canada) qui remplace Gilles Lefebvre à la tête du Centre culturel à Paris, et de René de Chantal (qui était directeur des affaires culturelles au Ministère avant d'enseigner la littérature et la linguistique et, ces derniers temps, de remplir la charge de vice-recteur de l'Université de Montréal) comme titulaire du nouveau poste de ministre chargé des affaires culturelles à notre ambassade de Paris.

L'effet
d'entraînement

Si je me suis permis d'abuser de votre temps pour vous faire voir l'importance et les avantages pratiques de la diplomatie culturelle telle que je la perçois, c'est que je constate que cet aspect des relations internationales est souvent mal compris. Je ne suis pas assez bétien pour vous laisser l'impression que les échanges universitaires et les compétitions sportives, pas plus que les représentations artistiques, n'ont de valeur en soi. J'ai simplement voulu mettre en relief les bénéfices qui en découlent directement.

Les Français, je le répète, ont été à mon sens les premiers à reconnaître et à rechercher les avantages directs et indirects de la diplomatie culturelle sur le plan économique. Tout en jouant un rôle primordial dans la réalisation des objectifs français de politique étrangère, la promotion de la langue française par le biais de l'Alliance française et du réseau des lycées aura créé à l'étranger une demande phénoménale pour les produits français de consommation culturelle: livres, films, enregistrements, etc.

La poursuite des objectifs canadiens de politique culturelle produit elle aussi des bénéfices non négligeables. L'Office national du film constitue bien entendu l'instrument grâce auquel nous réussissons le mieux à nous faire connaître sur la scène internationale. Comme mon entrée y est toute récente, vous m'excuserez si je mets quelque emphase à souligner la réputation internationale fort bien méritée de l'ONF. L'an dernier, ses films ont été vus par près d'un milliard de personnes (ou plus exactement 974 millions de spectateurs, soit 42 fois la population canadienne). Depuis sa création, l'Office a produit plus de 3 000 films et s'est vu décerner 1 600 prix dont 5 Oscars. Traduits en plus de 60 langues, ces films ont été distribués dans 80 pays un peu partout dans le monde. C'est là une fiche fort impressionnante, surtout si l'on considère que l'Office ne dispose présentement que d'un budget de 38,7 millions de dollars. L'une des fonctions importantes de nos ambassades consiste à répondre à cette formidable demande.

Les succès remportés par l'Office national du film ces quarante dernières années auront largement contribué à susciter à l'égard du film canadien l'intérêt indispensable à la création au Canada d'une industrie cinématographique dynamique dont les revenus d'exportation ont dépassé les 40 millions de dollars l'an dernier.

L'édition et le disque sont d'autres secteurs où la diplomatie culturelle a rapporté des bénéfices tangibles. Les exportations canadiennes de disques ont presque quintuplé en trois ans pour se chiffrer à 9,4 millions de dollars en 1978; quant aux ventes de magazines et de périodiques canadiens à l'étranger, elles ont presque triplé pendant la même période pour atteindre les 41,4 millions de dollars en 1978. Si les importations